

Les différentes sous-trames de la Trame Verte et Bleue

Source : Centre de ressources, Trame Verte et Bleue - Bilan technique et scientifique sur l'élaboration des Schémas régionaux de cohérence écologique, juillet 2017.

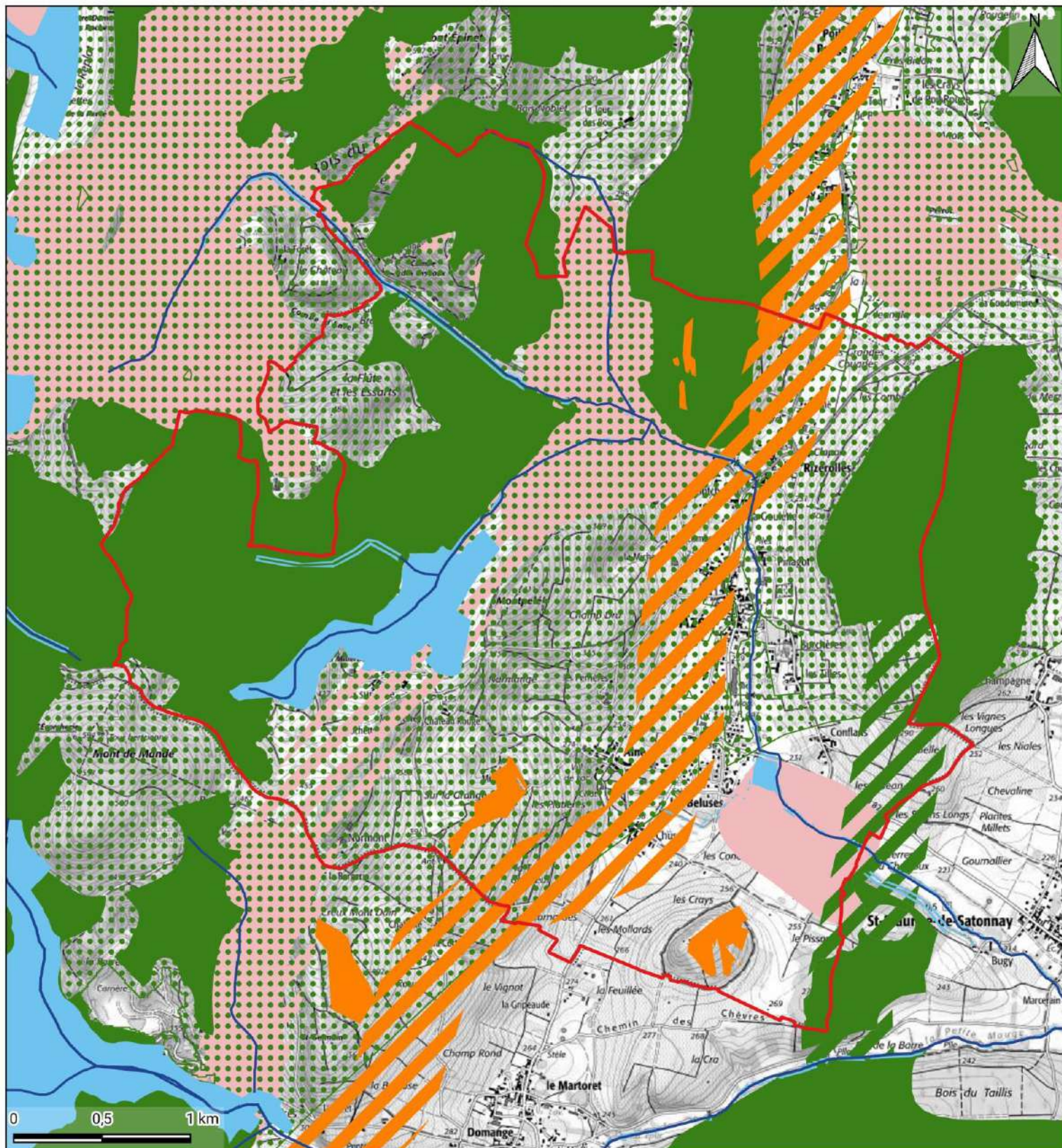
4.2. Localisation de la commune au sein de la Trame Verte et Bleue

D'après la cartographie dressée page suivante, on constate que la commune est caractérisée par des milieux humides à préserver et réservoirs de biodiversité de la Trame Bleue. La présence de ces éléments est à mettre en lien avec la présence de plusieurs cours d'eau présents au sein de la commune. Il est possible de citer la Mouge, le ruisseau de Joux ou encore le ruisseau des Prés de la Côte.

Au sein de la commune, plusieurs réservoirs de biodiversité de la sous-trame Forêt de la Trame Verte sont présents. Ces derniers sont situés à l'est, au nord et à l'ouest de la commune. A l'est, ces réservoirs sont reliés par un corridor couloir.

Plusieurs réservoirs de biodiversité de la sous-trame Prairie / Bocage de la Trame Verte se trouvent également au sein de la commune. Enfin, cette commune est caractérisée par des réservoirs de biodiversité de la sous-trame Pelouse de la Trame Verte, au nord et au sud de la commune. Ces réservoirs de biodiversité sont reliés par un corridor couloir qui traverse les zones bâties de la commune d'Azé.

La cartographie présentée page suivante détaille les différents éléments de la Trame Verte et Bleue à l'échelle de la commune d'Azé.



Carte 19 - Synthèse de la Trame Verte et Bleue à l'échelle de la commune

LEGENDE

Limite communale

Commune de D'Azé

Trame Bleue

Réservoirs de biodiversité à préserver (cours d'eau)

Milieux humides à préserver

Trame Verte

Sous-trame Pelouse

Réservoirs de biodiversité

Corridors couloirs

Sous-trame Forêt

Réservoirs de biodiversité

Corridors surfaciques

Corridors couloirs

Sous-trame Prairie / Bocage

Réservoirs de biodiversité

Corridors couloirs

4.3. Continuités écologiques locales

L'expertise des habitats de la commune permet d'effectuer une analyse plus précise des éléments appartenant à la Trame Verte et Bleue à l'échelle de la commune.

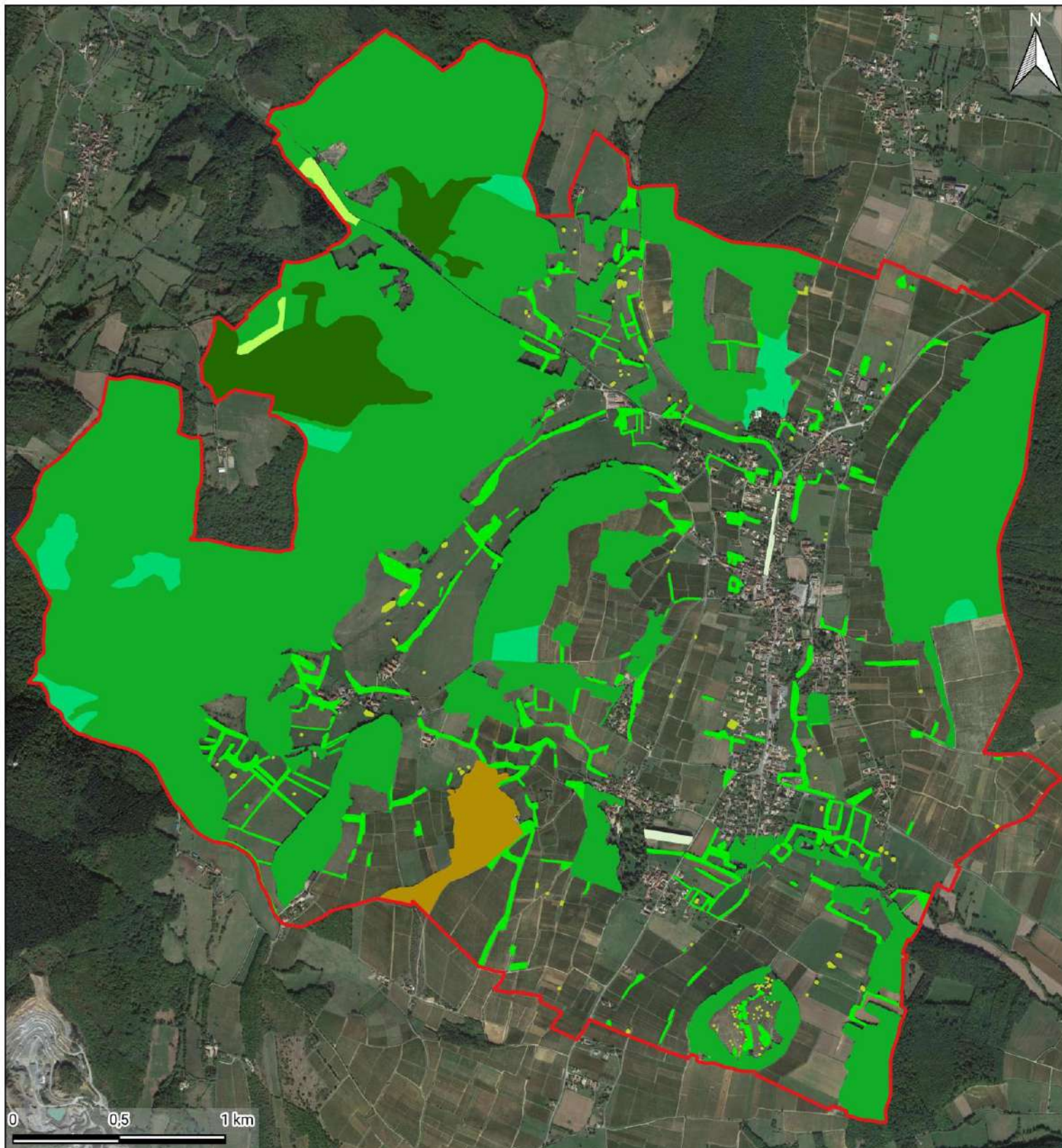
4.3.1. Eléments relatifs à la Trame Verte

La Trame Verte est bien exprimée au sein de la commune d'Azé. Tout d'abord, la sous-trame « forêts » de la Trame Verte est très étendue, en particulier à l'ouest de la commune. Un grand nombre de haie relie les différents boisements entre eux.

A l'est, au niveau de la zone urbaine, les éléments semblent ici moins présents, cependant les jardins contenant des haies, des arbres isolés, des vergers, etc. ne sont pas cartographiés ici.

La Trame Verte contient également une sous-trame « pelouses » et « prairies/bocages ». La commune est notamment composée d'un grand nombre de milieux ouverts comme les prairies et pelouses calcaires. Il est possible que des déplacements d'individus d'insectes typiques des milieux secs de pelouses calcaires existent entre les pelouses au sud sur la butte de « Tuzot » et les reliquats de pelouses au sein du boisement plus à l'ouest et entre les différentes pelouses calcaires au nord.

Les cartes ci-dessous présentent les éléments boisés et arborés et les pelouses calcaires et les prairies présentes au sein de la commune d'Azé. Au sein de cette première carte, les haies et arbres isolés au sein de la zone urbaine ne sont pas représentés.



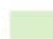
Carte 20 - Eléments de la sous-trame « forêts » de la Trame Verte au sein de la commune d'Azé

LEGENDE

Limite communale

 Commune d'Azé

Habitats naturels et semi-naturels

 Alignement d'arbres

 Arbre isolé


 Boisement de conifères

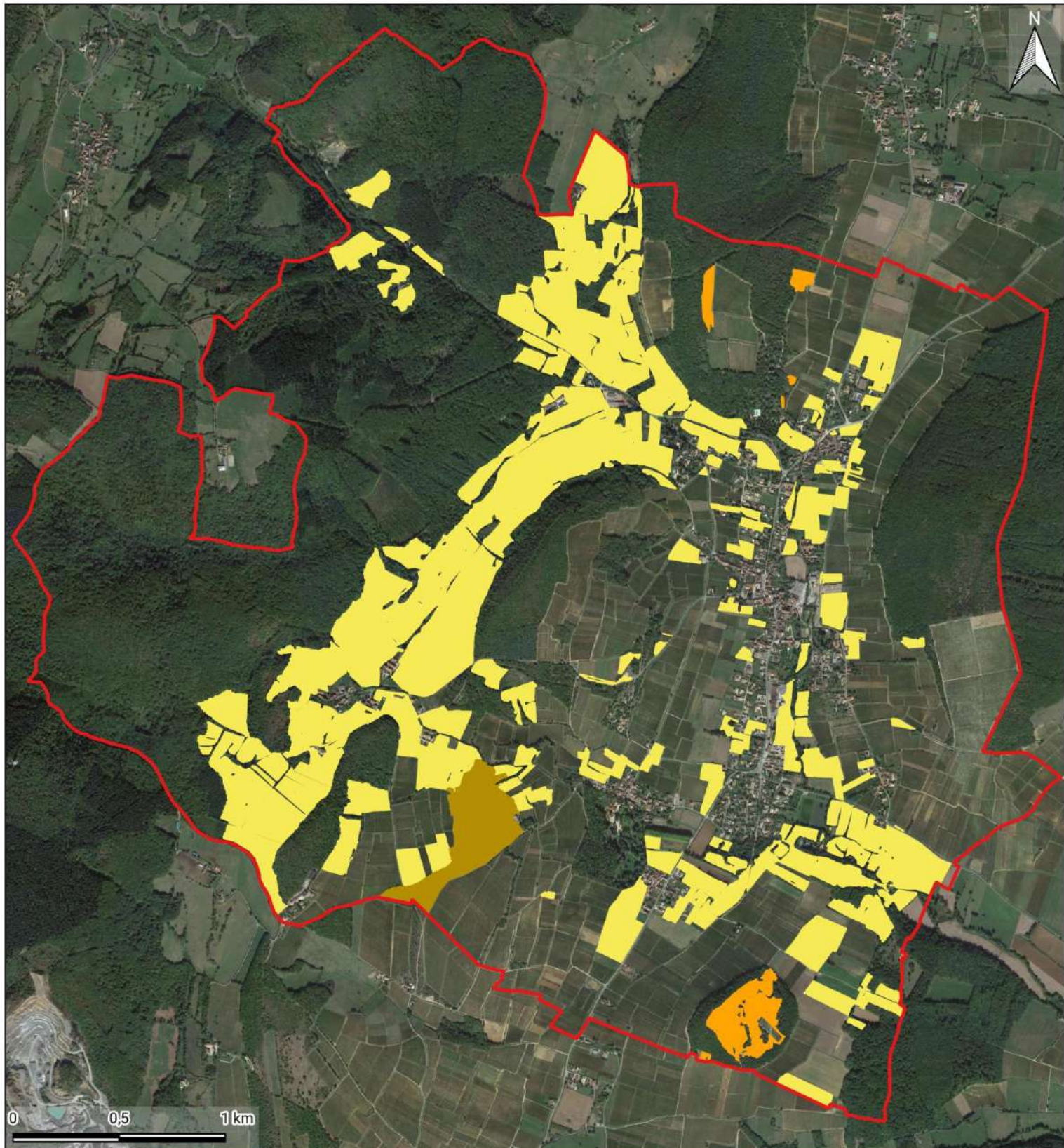
 Boisement de feuillus

 Boisement mixte

 Buisson/Bosquet/Haie

 Peupleraie


 Boisement de feuillus & Pelouse calcaire



Carte 21 - Sous-trames « pelouses » et « prairies/bocages » de la Trame Verte au sein de la commune d'Azé


LEGENDE


Limite communale

 Commune d'Azé

Habitats naturels et semi-naturels

 Prairie

 Boisement de feuillus & Pelouse calcaire

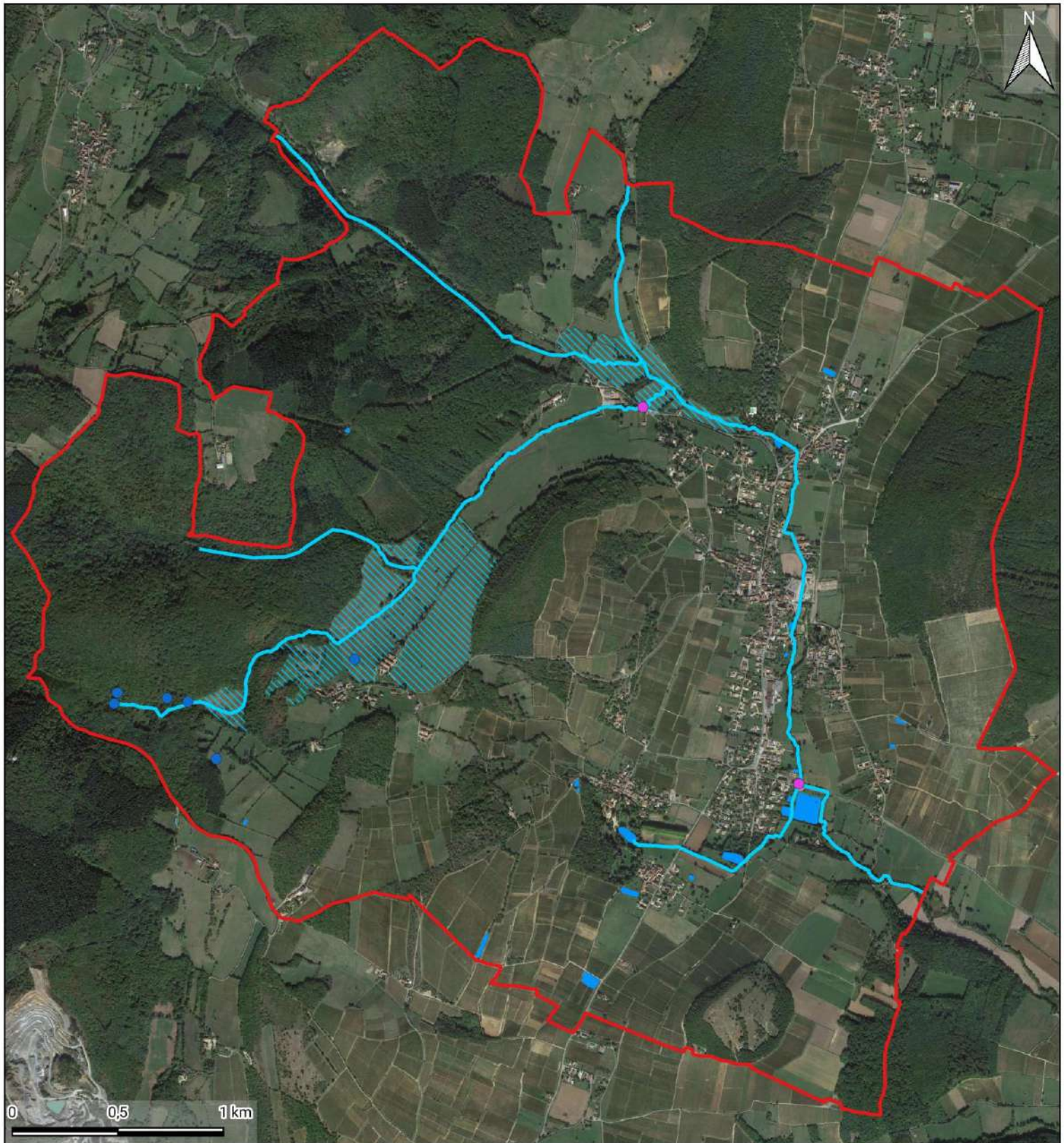
 Pelouse calcaire

4.3.2. Eléments relatifs à la Trame Bleue

La Trame Bleue au sein de la commune d'Azé est constituée des cours d'eau (la Mouge, la rivière d'Aine, le Ruisseau du Joux, etc.), d'étendues d'eau (réservoirs, bassins de rétention) et de possibles zones humides comme les prairies potentiellement humides à l'ouest de la commune.

Les prairies potentiellement humides ont été cartographiés à l'aide des éléments cartographiques de la Trame Bleue et des indices relevés sur le terrain. L'ensemble des prairies longeant les cours d'eau n'ayant pas pu être prospectées, cette délimitation des prairies potentiellement humides reste théorique.


La carte ci-dessous présente les éléments humides et en eau de la commune d'Azé.






Carte 22 - Eléments hydrographiques au sein de la commune d'Azé

LEGENDE




Limite communale

 Commune d'Azé

Eléments hydrographiques

 Cours d'eau
 Prairie potentiellement humide
 Surface en eau

Noeuds hydrographiques

 Embranchement
 Exutoire
 Source

ETUDE DU PAYSAGE NATUREL

1. UNITES ET ENTITES PAYSAGERES

La commune d'Azé se trouve au sein de l'unité paysagère « Côtes viticoles et plaine céréalière du Mâconnais ». Cette unité paysagère contient plusieurs entités paysagères dont l'une est concernée par la commune d'Azé : « les Monts du Mâconnais ». La description de cette entité est la suivante :

« Paysage composé de collines et de vallées, qui offre une grande diversité de faciès. Il se caractérise par une organisation étagée des terroirs. Les crêtes et les points hauts portent les bois, les landes et les pelouses calcaires. Les vignes s'étalent sur les pentes, suivies des terres labourables. Les prairies s'installent dans les fonds humides. Le vignoble, par sa forte présence visuelle, est l'élément fédérateur de cette entité.

L'habitat marque aussi le paysage. Groupé en villages ou hameaux sur les hauteurs ou dans les vallées, le plus souvent sur les versants à la charnière des différents terroirs agricoles, il se caractérise par une architecture typée de pierre, à galerie et est environné de nombreux petits édifices, (pigeonniers en tour carrée, lavoirs, fontaines, croix de route...). Les murs de pierre et les murgers qui soulignent le relief jouent un rôle particulier. »

La commune est caractérisée au centre par le sillon viticole :

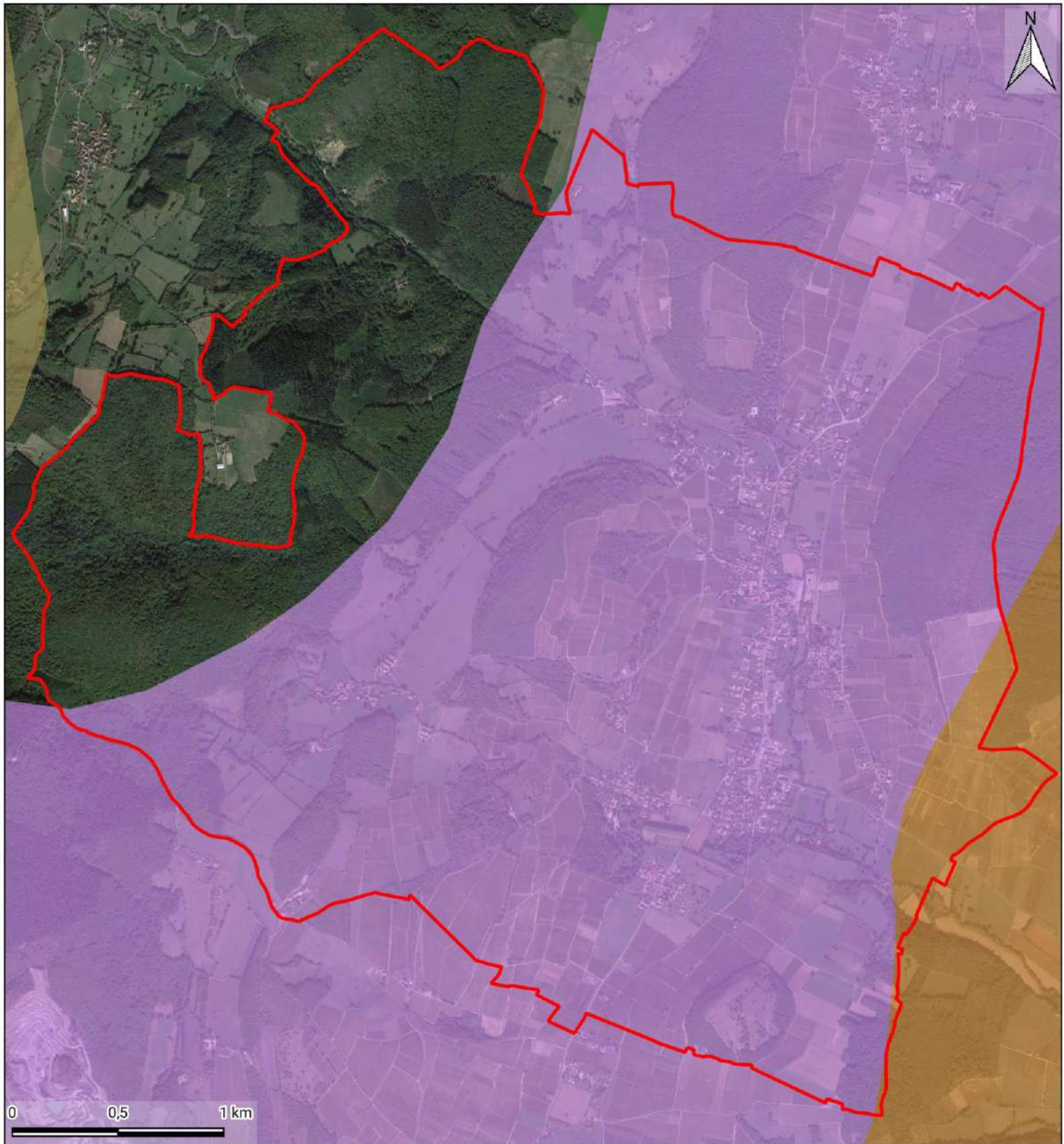
« Une longue bande coincée entre des crêtes boisées ou buissonnantes s'étire en vallée fermée, reliée au bas Mâconnais par les vallées de la Mouge et de la Bourbonne. La vigne prédomine sur les pentes évasées et ensoleillées. Prairies et cultures occupent une large place en fond de vallée, où parfois un bocage arboré s'organise. Bois et friches calcaires descendent plus ou moins bas et créent un contraste saisissant entre l'ambiance champêtre du thalweg et l'ambiance plus montagnarde des crêtes. Les villages viticoles entourés de leurs jardins et de leurs vergers s'échelonnent le long d'une route qui renforce l'impression de couloir. L'enchâssement de sillon lui donne un caractère intime. »

A l'est, la commune est caractérisée par le bas mâconnais :

« A l'est, s'étend un paysage de collines où les bois morcellent l'espace en alvéoles agricoles, lumineuses, refermées sur elles-mêmes ou ouvertes sur la vallée de la Saône par une vallée secondaire. Cultures et prairies occupent une partie de l'espace. La vigne s'étale en damier sur les pentes douces les mieux exposées. Les villages s'installent au contact des terroirs. Les champs de vision sont moyens, guidés par les rangées de vigne ; ils butent sur les lisières. »


Enfin, à l'ouest de la commune l'entité paysagère ne se trouve pas décrite dans l'atlas des paysages de Bourgogne.

La carte ci-dessous présente les entités paysagères au sein de la commune d'Azé.




Carte 23 - Entités paysagères au sein de la commune d'Azé


LEGENDE


Limite communale
 Commune d'Azé

Entités paysagères et libellés


Monts du Mâconnais

 La vallée du Grison

 Le bas mâconnais

 Le sillon viticole

Le pays de Chapaize

 Le pays de Chapaize

2. ELEMENTS REMARQUABLES DU PAYSAGE NATUREL

2.1. Sites inscrits, classés

Un immeuble au sein de la commune d'Azé est partiellement inscrit comme monument historique depuis le 30/09/2013, la « Maison Guitry ». Plus précisément, les parties de l'édifice qui sont protégées correspondent aux toitures, façades et la galerie en bois. Ce dernier correspond à la maison de maître d'un domaine viticole.

« Selon la tradition familiale, la galerie proviendrait d'un pavillon indochinois des expositions universelles de 1889 ou de 1900. Une autre version situerait, cependant, sa date de construction dès 1860. Cette galerie, en bois d'Azé, atypique par ses éléments de balustrades ajourés et de lambrequins festonnés, constitue un ensemble homogène représentatif du style de villégiature très en vogue dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle. » (Maison Guitry, Ministère de la culture).



Vues sur la façade sud-est du bâtiment

Source : pop.culture.gouv.fr

D'autres éléments sont classés comme la grotte de Rizerolles avec sa source et son bosquet. Ce site est qualifié de site naturel d'intérêt paysager scientifique (géologique, archéologique) et historique régional depuis le 10 février 1933.

« La grotte de Rizerolles ou grotte d'Azé est située sur le flanc d'un coteau raide, planté d'arbres d'essences diverses. On y remarque des cèdres majestueux et, surtout, des buis de très grande taille qui auraient plus de deux cent cinquante ans. Au pied de la grotte jaillit une source importante qui alimente le ruisseau de la Mouge. L'ensemble du petit bois est parcouru de sentiers. Outre son caractère pittoresque qui a justifié son classement, le site présente un intérêt scientifique et archéologique majeur. La grotte donne accès à un réseau souterrain qui serait le plus long de Bourgogne. D'un point de vue archéologique, un important gisement préhistorique – avec en l'occurrence des squelettes d'ours vieux de trois cent mille ans – a été découvert. Au pied du site classé ont été également mis à jour des vestiges de l'époque gallo-romaine. »

Enfin, un dernier élément est classé comme site d'intérêt pittoresque régional : le cèdre en bordure de la route d'Ige à Saint-Gengoux-de-Scissé.

« Ce cèdre monumental aurait été planté en 1824. Sa tête aurait été brisée accidentellement en 1871 en voulant y fixer un drapeau pour le 14 Juillet. Il s'est donc développé en largeur et son tronc mesure 3,10 m de diamètre à hauteur d'homme. Sa base est entourée d'un muret circulaire destiné à maintenir ses racines. »

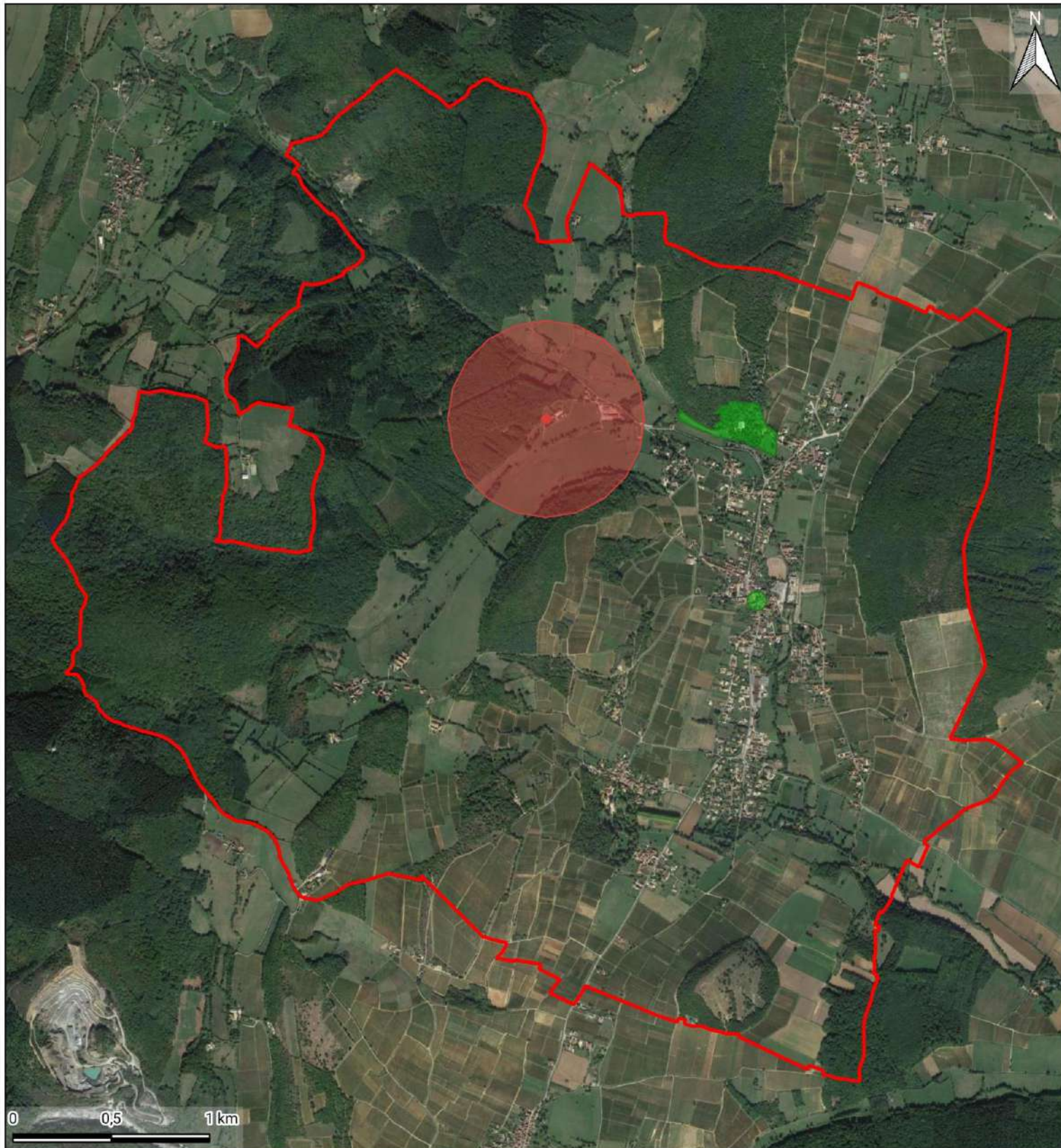


Photographie du cèdre d'intérêt pour le patrimoine de la commune d'Azé.

Source : C. FERREIRA

Enfin, on retrouve un secteur classé comme « sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque » depuis 1933 pour les grottes et au sein du boisement pour les cèdres et les buis bicentennaires. Au sein de ce secteur, on retrouve notamment l'espace naturel sensible (ENS) de la forêt d'Azé.


La carte ci-dessous présente les différents sites inscrits et classés au sein de la commune d'Azé.



Carte 24 - Sites inscrits et classés au sein de la commune d'Azé


LEGENDE


Limite communale

 Commune d'Azé

Atlas des patrimoines

 Sites classés

 Protection au titre des abords de monuments historiques

 Immeuble partiellement inscrit